

A SAVOIR :

Vous pouvez nous confier du matériel que vous n'utilisez pas à condition de pouvoir nous fournir la facture d'achat



Vous souhaitez bénéficier de ce dispositif ou vous avez des questions complémentaires, contactez :

L'équipe de la Technicothèque 11

- ♦ Nina Foulquier, Ergothérapeute
- ♦ Malory Jammet, Conseillère en économie sociale et familiale (CESF)



DIFFICULTÉS DANS LA VIE QUOTIDIENNE ? BESOIN DE MATÉRIEL ?

TECHNICOTHEQUE

ERGOTHEPEUTE

Evaluation à domicile
Essai de matériel et aide à l'apprentissage de son utilisation

CESF

Recherche de financement supplémentaire
Conseil et orientation vers les services spécialisés

RECYCLAGE

Remise en état du matériel que vous n'utilisez plus
Proposition à un nouveau bénéficiaire

La Technicothèque fait l'avance des frais c'est-à-dire le reste à charge pour l'usager et la participation des financeurs

Technicothèque 11

ZI La Bouriette - 40 Allée Gutenberg
11000 CARCASSONNE
06.78.49.56.56



TECHNICOTHEQUE DE L'AUDE

Acquisition rapide et simplifiée
d'aide technique

pour compenser la perte d'autonomie
dans tous les actes de la vie quotidienne

----- Une expérimentation portée par -----
La Conférence des Financeurs de la Prévention
et la Perte d'Autonomie (CFPPA) de l'Aude
L'Association des Paralysés de France (APF)



Autonomie des seniors | Aude
Conférence des financeurs

VOUS ETES

UNE PERSONNE DE 60 ANS ET PLUS

- ◆ Bénéficiaire de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (GIR 1 à GIR 4)

OU

- ◆ Reconnue GIR 5 ou 6

OU

- ◆ Eligible à la Prestation de Compensation du Handicap par la Maison Départementale des Personnes Handicapées

L'orientation des bénéficiaires vers la Technicothèque est faite par :

- ◇ Le service de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) du Département
- ◇ La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- ◇ Les Caisses de retraites

**VOUS AVEZ BESOIN DE MATERIEL
POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN**

La Technicothèque permet :

- De bénéficier de l'intervention d'une ergothérapeute pour :

L'évaluation de vos besoins à domicile et dans votre environnement

Des conseils personnalisés et des essais de matériels adaptés, en lien avec le prestataire de services distributeur de matériel de votre choix

- De mettre en place rapidement le matériel
Plus besoin d'attendre le financement, vous bénéficiez d'une avance de fonds

- D'être accompagné par une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) dans la recherche de financement s'il y a un reste à charge après la participation des différents financeurs (Caisse principale, Département, MDPH, CFPPA, ...)

**Si vous n'utilisez plus votre matériel,
nous le récupérerons afin de le proposer
à un autre bénéficiaire à moindre coût**



**UN DISPOSITIF INNOVANT BASÉ SUR
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**